Région SAMEDI 6 OCTOBRE 2012 42

Incorporation de force Créer un réseau d'historiens et de juristes

Pour la première fois, des historiens européens ont confronté, hier à Strasbourg, leurs données sur l'incorporation de force.

Il n'y a pratiquement pas eu de travaux universitaires sur l'incorporation de force, en Alsace-Moselle. Organisé par l'Université de Strasbourg, le Centre de documentation de Torgau, en Saxe, et le mémorial d'Alsace-Moselle, un colloque réunit, pour la première fois, des historiens français, allemands, luxembourgeois, polonais et slovènes. « C'est une étape attendue depuis longtemps », a relevé Wolfgang Oleschinski, du Centre de documentation de Torgau, siège de la haute cour martiale de 1943 à 1945. Et d'appeler à « la création d'un réseau d'historiens et de juristes qui mettra en place les fondements d'une histoire commune ». Car « longtemps considérée comme une histoire régionale en Alsace, l'incorporation de force a concerné de nombreux territoires



Frédéric Stroh.



À l'avant-dernier rang, les trois filles et le fils de Théo Gerhards, qui dirigeait un réseau d'évasion de prisonniers de guerre à Saverne. Il a été décapité à Halle. Photo Thierry Gachon

annexés au III^e Reich », a rappelé Frédéric Stroh, qui a organisé colloque. « *Qu'on sorte de l'Alsace!* » a ajouté le professeur Alfred Wahl.

17 % des hommes alsaciens concernés

La journée d'hier a cependant montré toute la complexité de cette histoire commune, liée au statut particulier de chacun des territoires. Pour sa part, le juriste Jean-Laurent Vonau a précisé que « l'incorporation de force a été une conscription illégale et illégitime ». « Aujourd'hui, on parlerait de crime contre l'humanité... » Évoquant la question de la nationalité, il a expliqué que la qualité d'Allemand était liée, entre autres, à des critères raciaux.

Mais « il y eut de grandes disparités dans les causes et le recrutement », a affirmé Peter Quadflieg, chercheur à l'Université d'Aix-la-Cha-

pelle, auteur d'une thèse sur les enrôlés de force dans les cantons belges d'Eupen-Malmédy, le Luxembourg et l'Alsace-Moselle. Battant en brèche une idée reçue, il a montré que l'incorporation de force n'a concerné « que » 17 % de la population masculine alsacienne, 8 % des Lorrains, 7 % des Luxembourgeois et 20 % des Belges. Même si, à l'ouest, les 130 000 Alsaciens et Mosellans furent les plus nombreux. « Mais il n'y a pas eu de recherches sur l'attitude au front de ces soldats. Prenaient-ils part aux crimes contre l'Humanité? » s'est-il interrogé, en appelant à des travaux scientifiques, plus critiques.

En Slovénie, 128 000 hommes auraient pu être mobilisés, mais 39 000 le furent réellement et plus de 10 000 morts sont morts au combat. L'universitaire de Ljubljana Damijan Gustin a attiré l'attention sur les 24 000 Slovènes enrôlés dans l'armée italien-

ne. Et sur le sort des minorités en Hongrie et en Autriche...

De 200 000 à 400 000 Polonais

Et que dire de la Pologne, avec sa forte minorité allemande de 600 000 personnes, en Haute Silésie et en Poméranie! Ce phénomène a été occulté jusque dans les années 90. « Des travaux ont montré qu'une masse de citoyens polonais ont effectué leur service militaire dans l'armée allemande », a expliqué Ryszard Kaczmarek, de l'Université de Katowice. Néanmoins, le nombre de ces enrôlés - appelés à combattre dans la Wehrmacht, selon un système de listes – n'a pas été établi. Il varie entre 200 000 et 400 000 enrôlés de force. C'est dire combien il est important de préciser et confronter les différentes situations.

Yolande Baldeweck

« Les opposants étaient contraints à une prise de risque maximale »

« Dans des territoires occupés par un État totalitaire, les opposants étaient contraints à une prise de risque maximale », a souligné Frédéric Stroh, dans un exposé consacré à la résistance à l'ouest. Il y a eu des manifestations contre l'enrôlement au Luxembourg, mais surtout sur 10 211 conscrits, 3 510 ne se sont pas présentés. On estime à 40 000 le nombre d'Alsaciens-Mosellans ayant échappé à la Wehrmacht. Et ils furent 650 Belges dans ce cas. Même si tous les réfractaires ne furent pas des résistants. L'historien a précisé que 131 Alsaciens-Mosellans et 161 Luxembourgeois ont été condamnés par le tribunal militaire de Torgau, et 2 635 ont été jugés à Baden-Baden...

En Pologne, 40 % des hommes concernés par l'incorporation de force se seraient cachés ou se seraient évadés pour rejoindre les partisans. Mais il n'y a pas de chiffres exacts. Certains aussi ont été déportés pour désobéissance. « Les soldats qui résistaient prenaient de grands risques pour leur fa-

mille », a rappelé un intervenant. Ce qui a été la règle appliquée dans tous les territoires soumis à l'incorporation de force... En Slovénie, un camp spécial avait été ouvert pour les familles de réfractaires. À l'inverse, la résistance a essayé d'attirer de nombreux conscrits. Malgré la menace de peines de mort, 3 000 soldats très motivés ont déserté les lignes allemandes et rejoint les partisans.

Il y eut un moment d'émotion, lorsque Michael Viebig, directeur du Mémorial « Roter Ochse » de Halle, a montré la guillotine et les crochets utilisés par les nazis. 573 condamnations à mort ont été exécutées dans la prison ou dans le bois voisin. « Parmi les victimes, se trouvent des incorporés de force », a-t-il expliqué, en ajoutant que « les actes judiciaires établissent clairement les motivations des résistants ». Comme Théo Gerhards, de Saverne, qui avait fait évader Robert Schuman, et qui a été décapité à Halle. Ses trois filles et son fils étaient présents, hier.



Des Alsaciens, Mosellans et Luxembourgeois, à Cracovie, en août 1943, espérant « fuir ». (Coll. Geneviève Helschger-Heyer)

Rencontre Quels espoirs nourrir en temps de crise ?

Pour Jean-Baptiste de Foucauld, la crise est aussi affaire de confiance... et de conscience. Il est, ce week-end, l'invité d'Espoir à Mittelwihr.

Porte-parole du Pacte civique, ancien commissaire au Plan, initiateur de « Solidarités nouvelles face au chômage », Jean-Baptiste de Foucauld anime ce week-end un colloque organisé par l'association Espoir sur le thème « Espérer en temps de crise ».

Quels moyens avons-nous, à titre individuel, de réagir à la crise ?

Nous avons bâti notre Pacte civique autour des valeurs de créativité, de sobriété, de justice et de fraternité. C'est en pratiquant concrètement ces valeurs que nous parviendrons à sortir de la crise et à trouver un vivre ensemble satisfaisant. Individuellement, cela veut dire être créatif pour sauvegarder son emploi, lui donner du sens, en créer pour les autres, ne pas céder à la tentation du découragement, accepter une reconversion, entreprendre d'une manière ou d'une autre. Être sobre, cela veut dire consom-mer de façon responsable, éviter les gaspillages, payer ses impôts sans trop rechigner, investir son épargne de manière solidaire, et prendre du temps pour donner plus de sens à sa vie. La sobriété mène naturellement à la justice car elle favorise le partage et différentes formes de redistribution, obliga-toires (l'impôt) ou volontaires (le don du temps ou de l'argent selon les possibilités de chacun). La fraternité, c'est un certain type de rapport à l'autre moins individualiste, moins tourné vers le chacun pour soi et plus axé sur les relations personnelles et la vitalité démocratique qu'il s'agit d'établir désormais pour faire vivre autrement notre démocratie.

Quelles sont les portes de sortie pour la communauté ?

Ce sont les mêmes, mais à un autre niveau. Le changement pour faire face à la crise, pour résorber simultanément les trois dettes, la dette financière, la dette sociale, et la dette écologique, ne peut pas reposer uniquement sur les personnes. Il doit être accompagné collectivement par un vrai travail dé-mocratique de la société sur elle-même. Le changement doit être à la fois personnel, inspirer le fonctionnement des diverses organisations, entreprises, ad-ministrations qui se sont peu à peu déshumanisées et ont souvent perdu le sens de leurs finalités, mais aussi donner lieu à des réformes institutionnelles et politiques profondes, notamment pour trouver un rapport plus fécond et moins méfiant avec l'Union européenne. Ce qui est nouveau, c'est cette nécessité de changer simultanément ces trois niveaux, complémentaires et qui se conditionnent mutuellement.

Une crise est-elle une chance ou une calamité ?

Une crise est une toujours une épreuve, surtout pour les plus fragiles ou en situation difficile. Tout est dans la manière selon laquelle elle est surmontée peu à peu. Si les bonnes orientations sont prises, la crise peut devenir une chance. Mais ce n'est jamais gagné à l'avance. Après la guerre, nous avons bien réagi à la crise des années 1930. Beaucoup moins bien à la hausse du

prix du pétrole en 1973 et à la mondialisation. Saurons-nous cette fois être à la hauteur ? Il faudrait que nous nous fassions davantage confiance, car nous avons tous les atouts pour réussir, à condition de débattre et de coopérer.

■Y ALLER Colloque « Espérer en temps de crise », ce week-end au Centre de rencontres, 6 rue du Bouxhof à Mittelwihr. Jean-Baptis te de Foucauld intervient aujourd'hui à 10 h sur le thème « Subir la crise ou choisir la sobriété », et demain à 9 h 30, sur « Vers un nouveau Pacte civique ». Tél. 03.89.20.63.11.

■LIRE J.-B. de Foucauld est l'auteur de l'abondance frugale, pour une nouvelle solidarité, paru en 2010 aux éd. Odile Jacob (www.pacte-civique.org et www.snc.asso.fr)



Jean-Baptiste de Foucauld : « Tous les atouts, à condition de... » DR

